COMMUNE DE BENDEJUN

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN

CARTE DES ALEAS DE MOUVEMENTS DE TERRAIN

FOND TOPOGRAPHIQUE

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
DRM-2 2391
Benoît BROCART

Echelle : 1/5000

PRESCRIPTION DU PPR: 7février 2006
ENQUETE DU 16 juillet au 24 août 2007
APPROBATION DU PPR : - 8 FEV. 2008

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT
Service Aménagement Environnement Transports

IMS risques naturels
Parc Lingostière - St Isidore
16 Chemin de Saquier
06 200 NICE

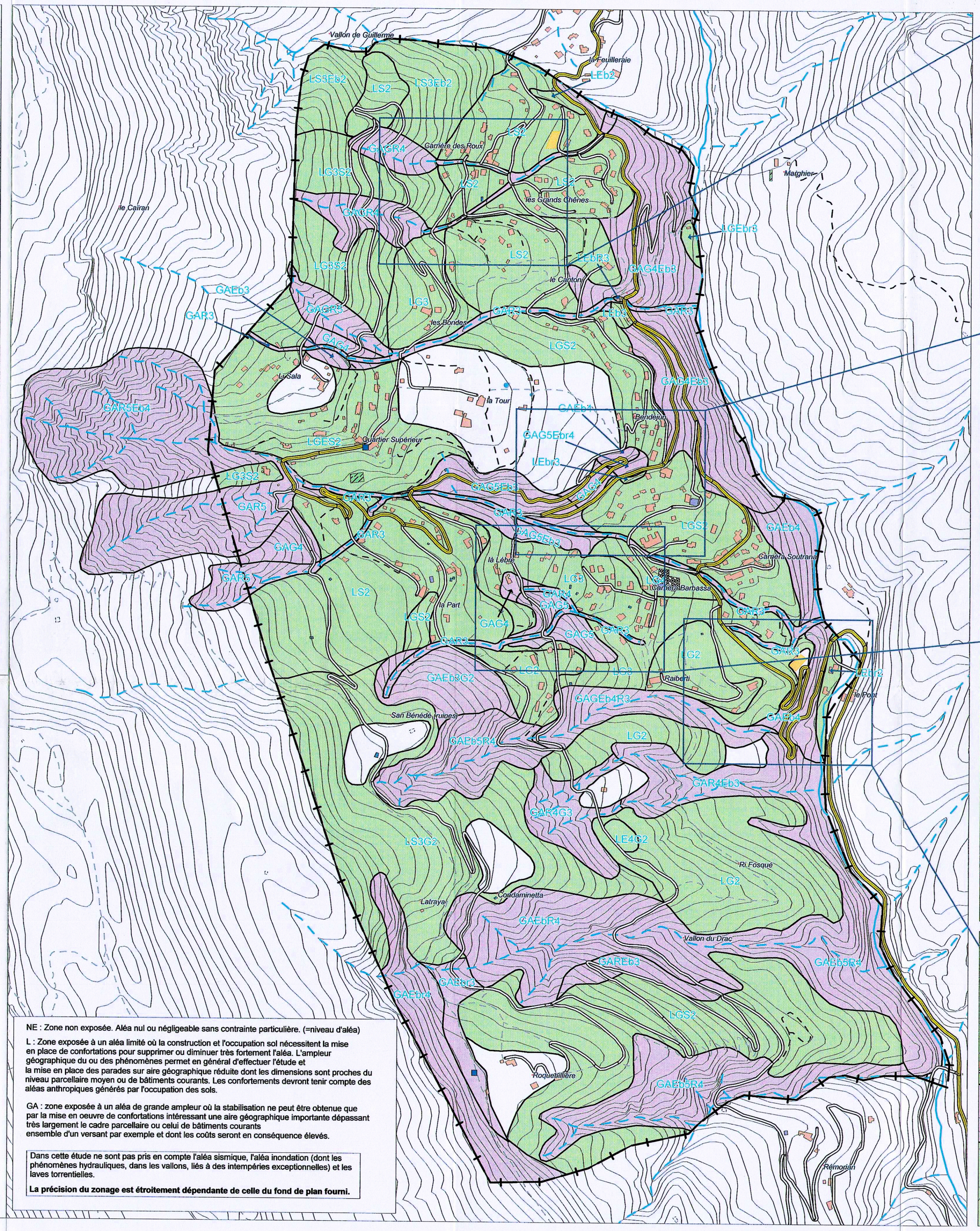

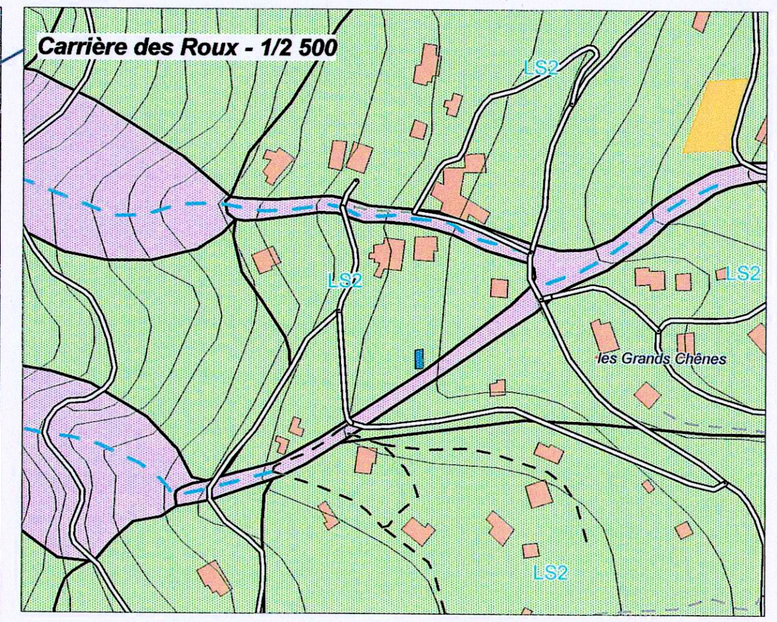

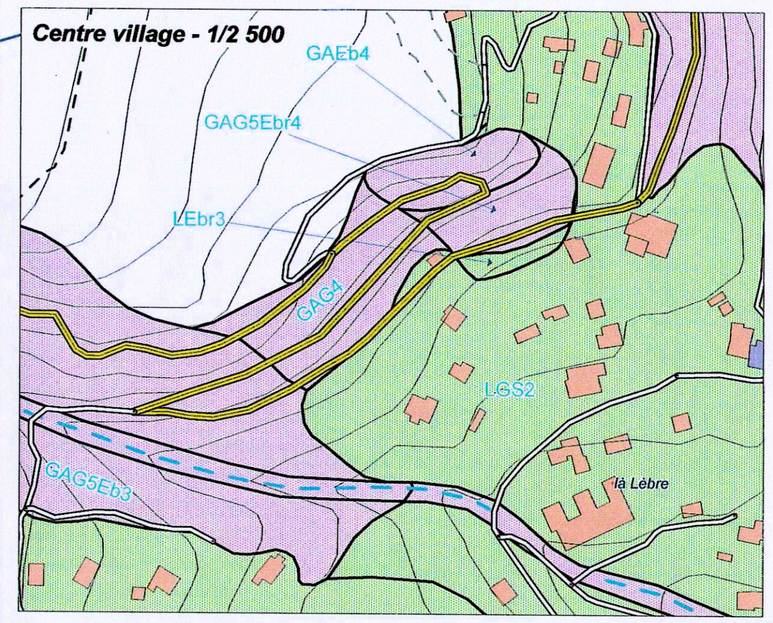

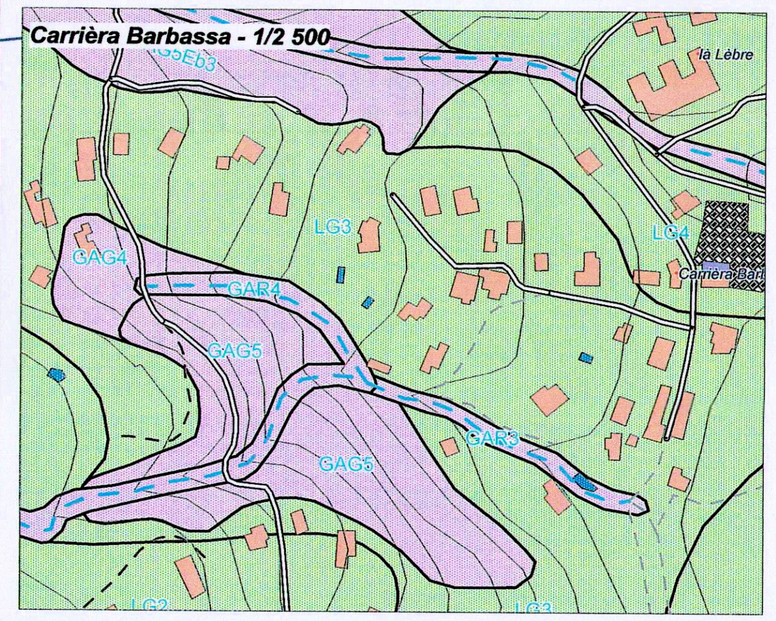

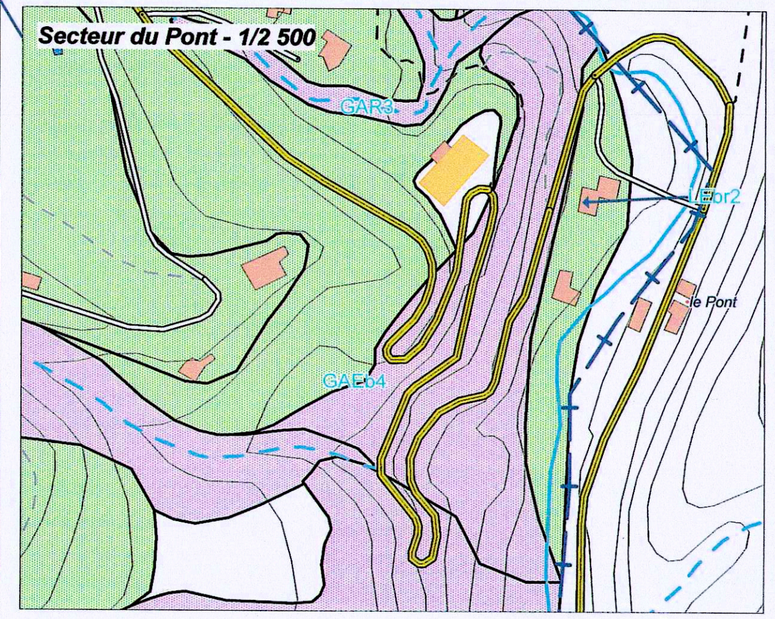

LEGENDE

Phénomènes étudiés :

- G : Glissement
- E : Effondrement
- Eb : Eboulement
- R : Ravinement
- S : Reptation

r : Zones de réception

Zones exposées aux actions secondaires des phénomènes (glissements - Eboulements).
Dans la zone exposée on rajoute la lettre r à celle du phénomène et l'indice du niveau du risque.
ex. : Gr3 risque moyen de réception d'un glissement.

Niveau d'aléa :

- 5 : Aléa élevé ou très élevé
- 4 : Aléa important
- 3 : Aléa moyen
- 2 : Aléa faible ou mal connu
- 1 : Aléa nul à négligeable
- : Limite d'étude

Echelle : 1 / 5000

Niveaux de protection :

- : Aléa de grande ampleur (GA)
- : Aléa limité (L)
- : Zone non exposée (NE)

NE : Zone non exposée. Aléa nul ou négligeable sans contrainte particulière. (=niveau d'aléa)

L : Zone exposée à un aléa limité où la construction et l'occupation sol nécessitent la mise en place de confortations pour supprimer ou diminuer très fortement l'aléa. L'ampleur géographique du ou des phénomènes permet en général d'effectuer l'étude et la mise en place des parades sur aire géographique réduite dont les dimensions sont proches du niveau parcellaire moyen ou de bâtiments courants. Les confortements devront tenir compte des aléas anthropiques générés par l'occupation des sols.

GA : zone exposée à un aléa de grande ampleur où la stabilisation ne peut être obtenue que par la mise en oeuvre de confortations intéressant une aire géographique importante dépassant très largement le cadre parcellaire ou celui de bâtiments courants ensemble d'un versant par exemple et dont les coûts seront en conséquence élevés.

Dans cette étude ne sont pas pris en compte l'aléa sismique, l'aléa inondation (dont les phénomènes hydrauliques, dans les vallons, liés à des intempéries exceptionnelles) et les laves torrentielles.

La précision du zonage est étroitement dépendante de celle du fond de plan fourni.